



Préconisations pour un recueil salivaire Recherche de COVID-19 (SARS-CoV-2) par RT-PCR

INDICATIONS

- Recherche du COVID-19 (SARS Cov-2) par PCR dans la salive :
 - pour les enfants de moins de 12 ans
 - en deuxième intention chez les adultes et enfants de plus de 12 ans lorsque le prélèvement nasopharyngé est difficile ou impossible
- La recherche de COVID-19 par PCR est indiquée pour :
 - les personnes symptomatiques
 - en dépistage initial des cas contacts (J2)
- Un test PCR ou antigénique n'est en aucun cas obligatoire pour la sortie de l'isolement en l'absence de signes cliniques

IDENTIFICATION DU FLACON

- **Noter impérativement sur le flacon le nom, prénom et date de naissance**
Ou coller verticalement une étiquette code à barre si prélèvement pré-enregistré
- Remplir la fiche de renseignements

REALISATION DU RECUEIL DE SALIVE

- 30 minutes, minimum, après la dernière prise de boisson, d'aliment, de cigarette/e-cigarette, d'un brossage de dents ou d'un rinçage buccodentaire
- sans effort de toux, ni de raclement de gorge

Volume minimum : 2 ml de salive (hauteur de 5 mm dans le flacon à bouchon rouge)

Il est recommandé de recueillir le liquide salivaire dans le flacon après avoir "salivé" plusieurs fois pendant trente secondes dans la bouche

CONSERVATION DU RECUEIL DE SALIVE

- Fermer soigneusement le flacon à bouchon rouge
- **Séparer le flacon de la fiche de renseignement :**
 - flacon dans la poche-échantillon (avec coton) qui sera fermée
 - fiche de renseignements complétée dans la poche-document
- **Déposer le jour même au laboratoire, conservation à +4°C**



Fiche de renseignements COVID-19 (SARS-CoV-2)

PRISE EN CHARGE : A PARTIR DU 21/03/2022

Mineur. Prise en charge par la CPAM

Majeur avec schéma vaccinal complet (rappels effectués) et attestation vérifiée par le préleveur. Prise en charge par la CPAM

Majeur non vacciné ou schéma vaccinal incomplet, prise en charge par la CPAM **sur présentation de l'un des documents ci-dessous :**

- Prescription médicale de moins de 48h « test PCR Covid salivaire » ou mentionnant une intervention
- Certificat médical de contre-indication à la vaccination
- Certificat de test antigénique positif
- Certificat cas contact de l'Assurance maladie ou Education nationale

En l'absence d'un de ces documents, le test PCR COVID sera facturé 44 €.

MEDECIN TRAITANT Nom :

Adresse Ville :

ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

PARENT (auquel l'enfant est rattaché) ou PATIENT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Nom de naissance : Sexe : F M

N° de téléphone : Adresse mail :

Adresse postale :

CP : Ville :

N° sécurité sociale (obligatoire) : Caisse Primaire.....

Hébergement : Individuel foyer Hospitalisé

RECUEIL Date et heure du recueil :

INDICATION

Symptomatique, **date du début des symptômes** :

Autotest Positif, date : Contact

Levée d'isolement anticipée (sans signes cliniques depuis 48h) : date du test positif :

Les tests salivaires ne permettent pas la recherche de variants du Covid-19 SARS Cov-2